

Formation continue « Et pis toi ? »

Cette formation continue s'adresse aux professionnel-le-s de l'animation socioculturelle (ASC) enfance et jeunesse. Elle permet de transmettre des connaissances approfondies sur la santé et la maladie mentales chez les enfants et les jeunes. La formation continue de deux jours est proposée par des membres collectifs de l'AFAJ.

Première journée de formation continue

Santé mentale et maladies mentales chez les enfants et les jeunes

- Développement chez les enfants et les jeunes, tâches de développement à l'adolescence
- Santé mentale et maladies mentales à l'adolescence
- Santé mentale par le renforcement des facteurs de protection
- Distinguer crise(s) d'adolescence et maladie psychique naissante
- Possibilités de mise en réseau de l'ASC enfance et jeunesse autour du thème de la santé mentale

REPAS DE MIDI

Comment l'ASC enfance et jeunesse favorise la santé mentale

- Promotion de la santé mentale par l'ASC enfance et jeunesse et l'affiche « Comment l'animation socioculturelle enfance et jeunesse favorise la santé psychique »
- Exemples de bonnes pratiques et boîte à outils méthodologiques « Et pis toi ? »
- Conditions-cadres pour la promotion de la santé mentale dans l'ASC enfance et jeunesse : mission et limites

Deuxième journée de formation continue

Travail relationnel et façon de mener les discussions avec des jeunes

- Bases du repérage précoce d'une maladie psychique naissante comme élément de l'intervention précoce IP ainsi qu'identification des facteurs de risque en matière de maladies psychiques
- Renforcement de la santé mentale avec une conversation « Et pis toi ? », exercice de conduite d'une discussion

REPAS DE MIDI

Gestion des crises psychiques dans le quotidien de l'ASC enfance et jeunesse

- Qu'est-ce qu'une crise psychique ?
- Façon de mener les discussions et action professionnelle en cas de pensées suicidaires, tentative de suicide, etc.
- Défi du triple mandat en tant que professionnel·le de l'ASC enfance et jeunesse, obligation de signalement et orientation vers des services spécialisés
- Action professionnelle dans les situations d'urgence et de crise
- Services spécialisés et points de contact en matière de santé mentale des enfants et des jeunes

Berne, août 2024